



DISPOSITIF **Créatio**

*Rejoignez la dynamique
du territoire !*



Vous avez un projet de création d'entreprise ?

Vous souhaitez bénéficier d'un accompagnement ?

Vous cherchez des locaux ?

La Communauté d'Agglomération de La Rochelle répond aux demandes des jeunes entreprises à la recherche de conseils et d'un hébergement via le dispositif Créatio. Elle propose des bureaux et ateliers adaptés et fonctionnels avec des loyers modérés.

Créatio**TECH**

40 rue Chef-de-Baie - 17000 La Rochelle

Sur le parc industriel de Chef-de-Baie, à proximité du port de pêche et de Port Atlantique La Rochelle, **CréatioTECH** est idéalement située pour accueillir **les jeunes entreprises innovantes et technologiques.**

À votre service :

- 24 bureaux de 10 à 62 m²
 - 5 plateaux tertiaires de 115 à 300 m²
- 6 ateliers ou laboratoires de 31 à 61 m²
- Salle de réunion de 70 m²
 - Espace déjeuner
 - Salle de pause
 - Fibre optique

Créatio**SERVICES**

1 rue de la Trinquette - 17000 La Rochelle

Aux Minimes, à deux pas du centre-ville et proche de l'Université, **CréatioSERVICES** héberge **les jeunes entreprises de conseil et du secteur du nautisme.**

À votre service :

- 28 bureaux de 7 à 56 m²
 - Salles de réunion
 - Salle de pause
 - Fibre optique



Créatio**PROD**

Rues Aristide Bergès et André Ampère - 17180 Périgny

Au cœur du plus grand parc d'activités de l'Agglomération, à Périgny, les 15 ateliers de la pépinière **CréatioPROD** accueillent **les jeunes entreprises artisanales et de production.**

À votre service :

- 14 ateliers de 106 à 446 m²
 - Fibre optique

Créatio**ImagÉ**TIC

1 rue Fleming - 17000 La Rochelle
17 rue Isaac Newton - 17000 La Rochelle

Dans le quartier universitaire de La Rochelle, à deux pas du centre-ville, les 2 pépinières d'entreprises **CréatioImagÉTIC** hébergent les jeunes entreprises d'ingénierie informatique et de développement de logiciels.

À votre service :

- 25 bureaux de 13 à 106 m²
 - Salles de réunion
 - Espace déjeuner
 - Salle de pause
 - Fibre optique

+ **Des locaux adaptés à des prix attractifs**

Le dispositif Créatio vous offre la possibilité de démarrer sereinement votre activité en intégrant l'une de ses 6 pépinières. Pendant 4 ans, vous bénéficiez d'espaces de travail ajustés, de loyers attractifs et de services mutualisés comme des salles de réunion équipées.

► Pour un atelier, comptez pour les deux premières années entre 3 et 4€ HT/m²/mois, selon la pépinière d'entreprises.

► Pour un bureau, le loyer se situe entre 8 et 10€ HT/m²/mois les deux premières années.





Un suivi individualisé

À chaque étape de votre développement, un conseiller est à votre écoute. Des ateliers thématiques sont proposés régulièrement dans des domaines variés tels que la stratégie commerciale, les techniques de vente, l'aide au recrutement, l'analyse des documents financiers...

Créatio**ECO**Activités

Parc Technocéan, 1 rue Jean Torlais - 17000 La Rochelle

Sur le parc Technocéan, à La Rochelle, la pépinière **CréatioECOActivités** est certifiée BBC et à énergie positive. Elle accueille **les jeunes entreprises du secteur des éco-activités (énergies renouvelables, économie circulaire...)**.

À votre service :

- 11 bureaux de 20 à 30 m²
- 3 ateliers de 180 à 220 m²
 - Salle de réunion
 - Salle de pause
 - Fibre optique

Créatio**LITE**

Lab In'Tech, 8 rue Isabelle Autissier - 17140 Lagord

Au sein du parc d'activités bas carbone Atlantech, à Lagord, dans le bâtiment Lab In'Tech, la pépinière **CréatioLITE** héberge **les jeunes entreprises du secteur de la réhabilitation du bâti et de la ville durable**.

Véritable plateforme d'innovation et de transfert technologique, Lab In'Tech accueille également le Centre technologique de recherche Tipee, l'école d'ingénieurs CESI et le cluster éco-habitat Odeys.

À votre service :

- 4 bureaux de 20 à 50 m²
- 2 ateliers de 200 à 300 m²
 - Salle de réunion
 - Salle de pause
 - Fibre optique

+ Un environnement stimulant + pour développer son réseau

Faites progresser votre projet d'entreprise en participant aux événements organisés par l'équipe Créatio de la collectivité : petits-déjeuners, afterworks, soirée Rézo'Créatio...



+ Les critères d'éligibilité

Pour être hébergé dans les pépinières et hôtels d'entreprises de la Communauté d'Agglomération, vous devez répondre aux critères suivants :

- ▶ être une entreprise de moins de 5 ans et présenter un besoin d'accompagnement,
- ▶ avoir son siège social (ou son établissement secondaire) sur le territoire de l'agglomération de La Rochelle,
- ▶ exercer dans l'une des filières prioritaires identifiées par l'Agglomération : le numérique, les éco-activités, les biotechnologies, la santé, l'agro-alimentaire, le nautisme, le tourisme, l'industrie et la sous-traitance.



**Communauté d'Agglomération
de La Rochelle**

Direction économie et Tourisme
6 rue Saint-Michel
17 086 La Rochelle Cedex 02

eco@agglo-larochelle.fr

05 46 30 34 81

*Suivez l'actualité de l'économie
et de l'emploi du territoire sur LinkedIn*

